

La voix de l'industrie du forage au Québec Bulletin #18 – 20 mai 2016

Précisions importantes - Programme d'assurance exclusif à l'AEFQ

Dans le bulletin #16, nous soulignons que le 29 avril dernier, BFL Canada nous a présenté les nombreux avantages à joindre le programme d'assurance conçu pour les entreprises de forage membres de notre Association.

L'intérêt d'un tel programme d'assurance est de partager le risque entre les entreprises d'un même domaine et d'assurer d'avoir les meilleurs taux grâce au pouvoir d'achat du groupe. Cela permet aussi d'éviter des hausses de prime importantes à la suite d'un incident. Lors de la présentation faite aux foreurs dans le cadre du congrès, il a été clairement démontré qu'en nous regroupant des rabais de l'ordre de 30 à 35% pouvaient être réalisés.

Le programme est l'occasion pour les entrepreneurs en forage de prendre en main leurs destinées et à mettre en commun leur expérience pour assurer la pérennité de notre industrie.

À cet effet, nous vous enjoignons à participer à ce programme avantageux. Voilà ce qu'il faut faire :

- envoyer votre copie de police d'assurance ou le formulaire ci-joint soit par courriel au diane.lemay@bflcanada.ca

Ou

- envoyer par courrier votre copie de police d'assurance à l'adresse suivante :
À l'attention de Diane Lemay, BFL Canada, 2001, McGill College, bureau 2200, Montréal (Québec) H3A 1G1



Message transmis au nom du président de l'AEFQ, M. Sylvain Beaudoin.